FORMATION CONTINUE : L’UVSQ DYNAMISE VOS PROJETS

La formation tout au long de la vie (FTLV) est une mission phare de l’Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines.

Publié le 22 janvier 2019

Dans le contexte de la réforme sur la formation professionnelle « Liberté de choisir son avenir professionnel », la Direction de la formation continue de l'UVSQ vous présente l’

ensemble de son offre pour les entreprises et les particuliers, ainsi que son engagement dans une démarche de qualité de service.

Pour les entreprises et les organisations

Notre équipe s'engage pour que la formation professionnelle soit un facteur de développement individuel et collectif et un levier de performance des entreprises et des organisations.

La loi « Avenir professionnel » du 5 septembre 2018 élargit la définition juridique de l' action de formation et nous vous proposons des solutions adaptées :

- **Actions de formation :** « parcours pédagogiques permettant d'atteindre un objectif professionnel », pouvant être réalisées en tout ou partie à distance et également en situation de travail. Vous pouvez inscrire vos collaborateurs dans nos formations diplômantes existantes (plus de 200, dans de nombreuses disciplines). Nous pouvons également concevoir des formations sur mesure.
- **Bilans de carrière et de compétences :** ce sont des outils précieux au service de la GPEC de votre entreprise. Depuis 2015, l'UVSQ dispose de son propre Centre de bilans de compétences dirigé par une personne titulaire d'un doctorat en psychologie sociale du travail.
- **Actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience :** la VAE est un dispositif performant pour valoriser les compétences, anticiper la mobilité de vos collaborateurs. Notre pôle VAE est à votre disposition pour discuter de vos besoins et construire une solution adaptée. Il est tout à fait possible de coupler la validation des acquis avec des séquences de formation pour individualiser les parcours et raccourcir les temps de formation.
- **Actions d'apprentissage :** l'UVSQ propose plus de soixante formations diplômantes en apprentissage et vous pouvez consulter notre page Alternance pour avoir davantage de précisions.

Pour les particuliers

Salariés du secteur privé, agents du service public, indépendants, demandeurs d' emploi… L'UVSQ vous accompagne dans votre projet professionnel :

- Consolider ou acquérir de **nouvelles compétences**, obtenir un **diplôme** (DUT, licence, ingénieur, master) ou apprendre un nouveau **métier**. Consultez notre catalogue de formation.

» Réaliser un **bilan de compétences** et se projeter dans un projet réaliste et réalisable.

» **Valoriser les acquis de votre expérience** professionnelle et personnelle (VAE) et traduire votre expérience en diplôme.

» Pratiquer une **langue étrangère** et obtenir une certification (TOEIC, TOEFL, BULATS).

Notre équipe de conseillères et conseillers, accompagnatrices et accompagnateurs, sont à votre écoute et peuvent vous aider à affiner votre projet et identifier les sources de financement possibles. N'hésitez pas à les contacter.

Pour les anciens stagiaires UVSQ Formation Continue

Que vous ayez repris vos études et suivi l'une de nos formations d'État, suivi une formation courte, obtenu un diplôme par la voie de la VAE ou réalisé un bilan de compétences, vous faites automatiquement partie du réseau des « Alumni FC ».

À ce titre, plusieurs possibilités s'offrent à vous :

» Créer votre profil sur **le site diplômés** UVSQ qui réunit déjà plus de 25 700 étudiants et diplômés. Vous pourrez ainsi identifier et contacter des professionnels anciens étudiants de votre secteur ou entreprise, accéder à des offres d'emploi, être informé d'événements organisés par les acteurs locaux…

» **Participer à des événements** organisés par UVSQ Formation Continue ou nos partenaires.

» **Partager votre expérience** en publiant un témoignage sur le site ou en venant témoigner lors d'un événement grand public.

La qualité de service

Depuis juin 2017, l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines est **référencée sur Datadock**, la base de données unique qui référence les organismes de formation professionnelle continue. Notre université prouve ainsi qu'elle respecte les indicateurs de qualité définis par la loi et les organismes financeurs vont pouvoir inscrire dans leur catalogue toutes les formations que nous proposons

Pour en savoir plus sur notre démarche, vous pouvez contacter Claudine Golka, directrice de la Direction de la Formation Continue et des Relations Entreprises.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Pour toute information complémentaire :

www.formation-continue.uvsq.fr

> Contacts